

**De la maternelle à l'université,
pour une autre école, une autre société,**

Luttons pour l'égalité !

SUD éducation est un syndicat intercatégoriel qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Pour nos conditions de travail, gagnons de nouveaux droits.

Pour un statut unique : la priorité à l'égalité, c'est donner à toutes et tous un statut de fonctionnaire protecteur et une meilleure rémunération.

Pour une autre école, exigeons un même droit à une éducation de qualité pour toutes et tous les élèves.

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale : parce que la priorité à l'égalité ce n'est pas qu'à l'école qu'elle se joue, SUD éducation fait partie de l'Union syndicale Solidaires, et porte des revendications pour transformer la société.

VOTONS SUD
éducation

Union
syndicale
Solidaires

CAPA ASS



Pour les ASS, SUD éducation revendique :

- 1 l'amélioration des conditions de travail
- 2 l'arrêt des atteintes à la déontologie et au secret professionnel des Assistant-e-s de services sociaux
- 3 le maintien des Assistant-e-s de services sociaux dans l'Éducation nationale et donc dans la fonction publique d'État
- 4 l'arrêt de la remise en cause des droits individuels et collectifs
- 5 un recrutement à la hauteur de la charge de travail
- 6 contre les affectations multiples
- 7 l'allègement du nombre d'élèves à charge et l'arrêt des affectations multiples
- 8 l'augmentation des moyens pour une vraie politique sociale (bourse, foyer...)
- 9 l'augmentation des salaires pour toutes et tous avec un salaire minimum à 1700 euros
- 10 l'intégration des primes et indemnités dans les salaires